

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous n'y songeons pas. C'est bien simple. Nous avons dit que nous n'accepterions aucun changement à l'Accord de l'automobile qui risquerait de réduire la capacité et l'efficacité de l'industrie automobile pour ce qui est de créer des emplois qui, comme le député le sait fort bien, sont extrêmement importants pour sa région du pays. C'est notamment pour cela que le taux de chômage est si faible à Windsor. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est si faible à Oshawa. Le député reconnaît et nous reconnaissons pleinement nous-mêmes l'importance de l'Accord de l'automobile et nous ne songeons nullement à réduire son efficacité.

M. Langdon: Monsieur le Président, le ministre est encore une fois mal renseigné. En réalité, le taux de chômage a doublé à Windsor le mois dernier.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Le ministre des Finances répondra-t-il clairement et dira-t-il, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a lui-même déclaré à la Chambre, que:

... l'Accord de l'automobile sert bien le Canada et nous ne voyons pas l'intérêt de modifier un système efficace.

Ou bien êtes-vous en réalité en train de transformer cette question...

Des voix: Règlement.

M. le Président: A l'ordre. Le député sait qu'il ne faut pas s'adresser directement à un ministre ou à un autre député. Je le prie donc de formuler autrement la dernière partie de sa question.

M. Langdon: Monsieur le Président, le ministre confirmera-t-il à la Chambre que le gouvernement respectera les nombreuses déclarations faites par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour dire que l'Accord de l'automobile ne sera pas modifié parce qu'il nous sert bien?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'ai rien dit qui soit contraire aux déclarations du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ce que je tiens à souligner, c'est que le négociateur en chef des États-Unis, M. Murphy, a déclaré que les États-Unis seraient en bien meilleure posture s'ils avaient plus de gens comme Ed Broadbent pour appuyer le point de vue des Américains à Washington au cours des négociations.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

LE GOLFE SAINT-LAURENT—LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Étant donné que les négociateurs canadiens et français n'ont pas réussi à régler le conflit relatif aux limites et à la gestion des pêches dans le golfe Saint-Laurent, le ministre nous dirait-il ce qu'il fait pour s'assurer que les intérêts des pêcheurs canadiens vont être protégés? Peut-il garantir à la Chambre que nous ne

trouquerons pas la morue contre des accords culturels, comme un représentant du syndicat des pêcheurs l'a laissé entendre au *Globe and Mail*?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je peux rassurer le député: nous ferons des démarches diplomatiques officielles afin que les intérêts des pêcheurs de l'Atlantique soient respectés et protégés, particulièrement ceux qui pêchent le long du littoral sud de Terre-Neuve et qui peuvent être considérés comme étant victimes de la pêche à outrance à laquelle se livre la flotte nationale française dans les eaux des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

LES PRISES DE LA FLOTTE DE PÊCHE FRANÇAISE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment il se fait que la France ait pu prendre 26 000 tonnes métriques de poisson dans la zone 3PS, alors que son contingentement dans cette zone était plafonné à 6 000 tonnes métriques, et que personne au Canada ne le savait avant que nous ne l'apprenions en lisant un journal publié en France?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'ignore quels journaux lit le député, mais nous savons depuis 1983 que la France pêche à outrance dans la zone controversée qui n'a pas encore été définitivement circonscrite parce que la France revendique une zone territoriale de 200 milles au sud des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Il semble que la question devra être tranchée par une cour internationale.

* * *

[Français]

LA CONSOMMATION

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES—LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS CONTRE LES HAUSSES DE PRIX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et concerne les produits pharmaceutiques.

Quatre millions de Canadiens à petits salaires sont pénalisés par cette loi. Ils ne bénéficient pas du Bien-être social, ils n'ont aucune assurance privée, ils n'ont aucune protection contre la hausse des prix des médicaments. Qu'est-ce que le ministre va faire pour eux?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, le mieux, ce serait que les députés lisent le projet de loi et se rendent compte qu'ils induisent le public en erreur en prétendant que le prix des médicaments va augmenter. C'est le nombre d'emplois dans le secteur de la technologie de pointe qui va augmenter. Ce projet de loi va entraîner la création directe de 3 000 emplois dans ce secteur, sans que les consommateurs dont parle la députée aient à payer davantage pour les médicaments. J'aimerais qu'elle cesse d'effrayer inutilement les gens à ce sujet.